L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 OCTOBRE 1864. — Entre les rues Bienville et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 7 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par [illegible]—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un [illegible] avec bâtisse, rue St Louis entre Dauphine et Bourgogne.

Par S. [illegible]—dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 38, vêtements, chaussures et marchandises sèches.

Par J. B. [illegible]—coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, meubles.

Par D. E. Morphy—dans la rue Ste Louise, entre Dufossat et Joseph, sel.

Par Hoffman & Marks—au No 36 de la rue de Chartres, marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Nouvelles du Sud

JUSQU'AU 2 DE MOBILE.

Combat sur le chemin de Weldon—La bataille de Port Republic—Early reprend l'offensive—Jeff. Davis à Montgomery—Hardee à Charleston—Prise de 800 prisonniers à Sulphur Springs par Forrest.

Le *Picayune* a reçu des journaux de Mobile jusqu'au 2 courant et en a extrait les nouvelles qui suivent :

Griffin, 30 septembre—Le général Hardee à sa propre requête, a été relevé du commandement de son corps dans l'armée du Tennessee. Il va prendre le commandement du département à Charleston. Il est parti ce matin avec son état-major pour cette ville.

Après avoir passé plusieurs jours avec l'armée, le président Davis est allé à Montgomery. On l'attend à Macon demain matin.

L'armée est animée du meilleur esprit et le pays peut s'attendre à de bonnes nouvelles avant longtemps. Il est inexact que Forrest ait remplacé Wheeler. Il opère de son côté et Wheeler du sien.

Sulphur Springs, Alabama, à 2 milles au nord d'Athènes, 25 septembre—L'invincible Forrest a remporté une autre grande victoire. La garnison de cette place, renfermée dans deux redoutes qui étaient considérées comme les plus fortes sur la route de Decatur à Nashville, a été capturée après trois heures de combat et à la suite d'un assaut.

Forrest a fait plus de 800 prisonniers, y compris un lieutenant colonel, deux majors, six capitaines et 17 lieutenants. Il a pris plus de 300 chevaux, deux pièces d'artillerie et une grande quantité d'approvisionnements. Sa perte en tués et blessés est d'environ 25, celle de l'ennemi est de 200, y compris le colonel qui commandait le poste. L'ennemi n'a pas réussi à renforcer la garnison; le pays peut s'attendre à d'autres victoires dans quelques jours.

La guerre en Virginie.

Petersburg, 30 septembre. — Hier soir notre cavalerie a attaqué sur le front et le flanc la division de cavalerie de Gregg (qui avait forcé nos piquets sur la route de Vaughan à 8 milles au dessous d'ici), et a fait 30 prisonniers et rétabli nos lignes.

Ce matin, l'ennemi s'est avancé sur la droite, avec de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie, à quatre milles et demi au-dessous d'ici jusqu'à la crête du chemin de fer de Weldon, et il a repoussé notre cavalerie des retranchements à cet endroit. Des mesures ont été prises pour déjouer ce mouvement, et on ne croit pas que l'ennemi garde longtemps cette position.

Richmond, 30 septembre.—Une dépêche officielle de ce jour dit qu'une tentative a été faite cet après-midi pour reprendre la batterie Harrison et qu'elle a échoué après un succès partiel. La canonnade qui a précédé l'assaut pouvait être entendue dans toutes les parties de la ville.

La cavalerie de Kautz qui était la nuit dernière sur la route de Neuf Milles est revenue ce matin de bonne heure.

Hier, les fédéraux, dans une tentative pour reprendre la batterie Gilmer, ont mis des troupes nègres en avant, et on en a tué un grand nombre.

Charlottesville, 27 septembre.—Le combat qui a eu lieu lundi près de Port Republic a été un engagement de cavalerie. La cavalerie ennemie est venue en deçà de la rivière et a été repoussée par la nôtre à trois milles de l'autre côté.

La cavalerie ennemie est entrée à Staunton lundi à 5 heures du soir. Une force a paru ce matin à Waynesboro et s'est ensuite retirée à un mille de la ville.

Il n'y a pas eu de mal à 4 heures du soir. On a vu de la fumée qui semble indiquer que l'ennemi brûle la voie entre Christian's Creek et Staunton. Il n'y avait pas eu d'engagement entre les deux armées ce soir à 4 heures. On n'a pas de nouvelles sérieuses ici.

Charlottesville, 28 septembre.—Il est difficile de savoir les faits exactement. Les deux armées dans la Vallée se sont mises en mouvement et Early suit l'ennemi. On rapporte qu'il s'est attaqué à Mont Sidney. On dit que nous avons battu l'ennemi hier à Wier's Cave. La cavalerie ennemie est en expédition, mais on ignore de quel côté.

GEORGIE.

Le *Messager* [illegible] du qu'on croit que la milice de la Géorgie, lorsqu'elle reprendra son service à l'expiration de son congé, sera employée à l'ouvrir à la défense d'Augusta, de Macon, de Milledgeville, de Columbus, ou d'Athènes, lorsque ces places seront menacées par des détachements de l'armée de Sherman.

Le *Montgomery* [illegible] annonce qu'un troupeau de 3000 boeufs du Texas a passé heureusement le Mississippi, il y a plusieurs jours, à un point qu'il est inutile de mentionner, et qu'il est en route pour l'armée de Hood.

On lit dans le *Clarion* : on annonce que Sherman se fait un circuler de trains de passagers sur le chemin de fer de la Géorgie et que la voie est encombrée par l'armée. Il a un wagon blindé, à l'intérieur duquel est la locomotive qui parcourt la voie de Marietta à Chattanooga. Il y a toujours des officiers à bord de cette machine mobile.

Le *Montgomery Mail* dit au sujet des forces de Hood :

"Les troupes composant l'armée du général Hood sont unanimement plus fortes que lorsqu'elle a quitté Atlanta, par suite du retour des malades et des traînards. Dans la retraite, il y a eu certainement beaucoup de confusion, mais beaucoup moins de déserteurs qu'on ne croyait. Les hommes tombaient quelquefois épuisés de fatigue, d'autres s'égaraient. Il n'y avait pas de panique ou de désordre. On jurait beaucoup, on murmurait, mais on était prêt à se battre. Depuis quatre semaines, chaque train a porté des troupes au front, et l'armée occupe maintenant la route de West Point en force compacte et prête à l'action. Les soldats ne sont pas aussi malades qu'on pourrait le désirer, car on sont des gens sensés qui voient que nous sommes dans une mauvaise voie; mais ils sont braves et résolus et, de tous les plus vraies qualités militaires."

Le *Columbia South Carolinian*, à propos de l'assertion du *Charleston Mercury* que Beauregard a été nommé au commandement de l'armée de la Géorgie, dit : "Malgré la manière positive dont cette nouvelle est donnée, nous avons de bonnes raisons pour croire que le *Mercury* est mal informé." Le *Wilmington Journal* contient les mots : "Nous avons des raisons pour dire que le *Mercury* est dans le vrai."

Mouvements de Jefferson Davis.

Pendant son séjour à Montgomery Jefferson Davis a fait un discours que l'*Appeal* donne en le faisant précéder des lignes suivantes :

Vers midi hier, des messieurs et des dames ont commencé à se rassembler en grand nombre dans la salle des Représentants. Bien que cela n'eut pas été annoncé, on s'attendait généralement à ce que le Président se montrât dans le courant de la journée. Une résolution avait été passée dans la matinée et un comité nommé pour inviter Jefferson Davis à se rendre au capitole. Pour répondre aux voeux de l'assemblée et du peuple, M. Davis est arrivé à 1 heure et a été reçu avec de grands applaudissements. Après avoir été présenté de la manière la plus flatteuse, il a prononcé un excellent et éloquent discours, infiniment supérieur par le style et le caractère à celui de Macon qu'on lui a attribué.

M. Davis a commencé par remercier l'assemblée de ses témoignages bienveillants pour lui, et il a accusé les citoyens de l'Alabama de son courage et de ses sympathies. Il n'essayera pas de cacher le fait que nous avons subi depuis peu de grands désastres. L'ennemi a fait reculer nos armées jusque dans le centre de la Géorgie; il a menacé les frontières de l'Alabama et occupe la baie de Mobile, mais la ville tient encore et tiendra quand même tous les murs et tous les toits seraient rasés jusqu'au sol.

Il avait été désappointé dans tous ses calculs relativement au nord de la Géorgie. Après avoir envoyé à l'armée à Dalton tous les renforts qu'il avait pu réunir de tous côtés, y compris les troupes du nord du Mississipi, il s'était attendu à un mouvement dans le Kentucky par le Tennessee. S'il eût pensé qu'au lieu d'exécuter le mouvement en avant notre armée devait se retirer à Atlanta, il aurait laissé son vieil et regrettable ami le général Polk, auquel Sherman sur son flanc par le North Alabama. Mais il avait cédé à l'idée de la concentration, et la suite a été la conquête de tout ce qu'on lui avait fait espérer.

Nous n'avons pas cependant sans compensation pour nos pertes. Dans la Virginie, en dépit des immenses forces lancées contre nous, nous avons battu Grant et nous le défions encore devant Richmond et Petersburg. Ce pur et noble patriote, ce grand soldat et chrétien, le général Lee, bien qu'ayant affaire à un ennemi incomparablement supérieur à ses forces sur le front et sur les flancs, commande un corps d'hommes qui ne craint pas ce que c'est que d'être battus et qui a été jusqu'ici invaincu par l'ennemi.

Le temps de l'action est venu maintenant. Il n'y a plus qu'un devoir pour l'homme du Sud, c'est d'aller sur le front. Ceux qui peuvent remplir un service en campagne ne devraient pas hésiter un moment, et ceux qui ne le peuvent pas devraient chercher à aider par quelques moyens les combattants. Ils devraient aussi engager leurs associés capables de faire quelque chose à chercher de l'emploi dans l'armée.

M. Davis a fait allusion à la part qu'il s'était efforcé de prendre à la guerre, à sa répugnance à accepter la place de chef et à son désir d'agir à la tête de l'armée, conformément à une éducation militaire, à une ambition militaire fort naturelle, et à quelque confiance dans sa capacité pour les armes. Il a fait aussi allusion à sa longue carrière politique et aux calomnies et aux imputations de malveillance qu'une partie de la presse a répandues contre lui. Il avait connu, dit-il, que de vieux préjugés pesaient sur les témoins contre lui et que de vieux sentiments étaient plus puissants que l'influence; mais il pouvait déclarer aujourd'hui, après quatre années d'expérience, et dans la même salle où il avait prêté devant le peuple de soutenir la constitution de son pays, que, avec la grâce de Dieu, il n'a jamais cédé à aucune considération personnelle quand il s'agit des affaires publiques; il n'a pas, en un mot, quand il était question de la cause, permis à son amour-propre de l'emporter sur le devoir, et à fait ce qu'il avait jugé et jusqu'à présent.

Il peut y avoir parlé, a continué M. Davis, qui ont regardé le salut ne pouvant y voir qu'une tache. Je sais que j'ai tempérament plus ardent, peut-être, mais j'ai tâché d'envisager nos affaires d'une manière froide et impartiale en leur appliquant la plus rigide attention; j'ai pu de ce côté-là à mesure que je pensais que vos le progrès de la guerre et que je réfléchis sur ce que nous avons accompli. Au lieu de nous plaindre sur ce que nous n'avons pas réussi à faire, nous devrions plutôt nous émerveiller et remercier Dieu pour les grands exploits qui ont été accomplis.

Il a fait ensuite rapidement une histoire rétrospective des trois dernières années, continuant son résumé en exprimant sa satisfaction de ce que le grand produit commercial du Sud est été remplacé par la culture des céréales et de tout ce qui fournit des subsistances pour nos armées en campagne.

Il a payé un brillant tribut à la capacité, à la bravoure et au patriotisme du gouverneur Watts et recommandé à l'Etat et à la Législature la sagesse de ses conseils. Par la même occasion, il a parlé des soldats de l'Alabama. Ils avaient combattu partout et bravement. Ils étaient encore indomptables. Leur exemple devrait être l'orgueil et la gloire de l'Etat et un éloquent appel pour ceux qui n'ont encore rien fait.

M. Davis a parlé éloquemment des horreurs de la guerre et des souffrances du peuple. Il désire la paix. Il avait tâché de l'obtenir, mais avait été rudement repoussé dans sa tentative. Il tacherait encore et espérait atteindre le but avec l'aide de Dieu et les bras forts des soldats du Sud.

S'il y a des gens qui espèrent jouer les yankees et par de doucereuses paroles et de beaux discours, par des apparences de validité à traiter ou à écouter des propositions de paix, élire ou faire élire de certains candidats dans le Nord, ceux là se font illusion et se trompent eux-mêmes. La victoire sur le champ de bataille est le plus sûr élément de force pour le parti de la paix. Gagnons des batailles, et l'on nous fera des ouvertures assez tôt.

Y a-t-il un homme dans le Sud favorable à la reconstruction ? M. Davis fait une belle peinture des horreurs de la réunion qui signifie subjugation; "Tout ce que j'ai à dire, s'est-il écrié, en terminant cette partie de ses remarques, c'est que l'homme qui est en faveur de cette dégradation est du mauvais côté de la ligne de bataille."

M. Davis a défendu alors la loi de conscription et sa nécessité et a parlé d'une application plus concise et universelle.

Il a conclu en faisant un bel éloge des femmes de la révolution. Il a été écouté constamment avec la plus grande attention, fréquemment interrompu par des applaudissements. A côté des citoyens distingués de l'Alabama on voyait dans l'enceinte le sénateur Hill, de la Géorgie, le gouverneur Harris du Tennessee, le major général John C. Brown, le brigadier général Clanton et beaucoup d'autres.

La *Tribune* de Mobile du 29 dit :

On parle d'une incursion yankee partie de Mariana dans le but, suppose-t-on, de détruire notre chemin de fer. On dit qu'elle compte 1800 hommes. A moins que cette expédition ne marche avec une extrême célérité, il lui arrivera malheur.

Mouvement de Sherman pour la paix.

Le *Constitutionalist* dit :

On sait maintenant que Sherman, à Atlanta, pendant les premiers jours de la trêve, a dit en forme de plaisanterie, devant une douzaine de personnes, que lui, le gouverneur Brown et Stephens pourraient faire la paix et qu'il serait bien aise d'avoir une conférence avec ces messieurs, etc, etc. C'est là tout ce qui concerne la grande invitation.

Le correspondant du Selma *Dispatch* lui écrit de Richmond que Lee reçoit chaque semaine une grande force additionnelle par le retour à leurs commandements respectifs de déserteurs et de soldats délinquants qui ont profité de l'amnistie accordée il y a un mois par le général Lee. Ces accessions avec les soldats convalescents qui reviennent journellement à l'armée, contribuent puissamment à maintenir la force et l'efficacité qu'on remarque actuellement dans l'armée du Nord de la Virginie.

Le Richmond *Enquirer* dit que le colonel Basil W. Duke, du Kentucky, beau-frère du brave et regrettable général Morgan, a été fait brigadier général. Le général Duke est entré au service comme lieutenant dans sa vieille compagnie. Son commandement est à présent, nous assure-t-on, dans l'est-Tennessee.

PASSAGERS DE MATAMOROS ET DE VERA-CRUZ—Deux goélettes venant de Matamoros, le *Welcome* et le *Frédéric II*, et une troisième, la *Joven Maria*, venant de Vera Cruz, ont été obligées de s'arrêter à la station de la Quarantaine. Leurs passagers y sont également retenus. En voici la liste :

Par la goélette Welcome : Ed. Lehman, E'sha, Mme Eliz. Mme Milier, Gust. M. Blerch. Par la goélette "Joven Maria" : C. Schnidger, L. S. Dessoles, C. Gardel, A. Leveleta, C. Rubio, A. Dirant et sa femme, F. Randora, O. Toledo, J. Toledo.—Par la goélette "Frédéric II" : J. B. Marcolas, Juan Bautista, J. Bermudes, Mme Louis Gilber.

Pour Matamoros—Ligne régulière—La goélette HENRY TRAVERS, si favorablement connue dans notre port, solidement construite et fine voilière partira incessamment pour Matamoros. S'adresser pour fret ou passage à M. Clavel & Co, No 77, rue des Magasins.

EDITION D'HIER SOIR.

RÉPARATIONS DES LEVÉES.—Nous trouvons dans un journal du matin un ordre du maréchal prévôt général daté du 30 septembre dont voici les principales dispositions :

Les marchands prévôts feront immédiatement, un recensement dans leurs paroisses pour réparer les levées là où les propriétaires de terre ou ceux qui demeurent devant l'endroit où il y a un travail à faire, sont incapables par pauvreté ou autre cause, d'exécuter le dit travail.

Ils lèveront une taxe sur les habitants auxquels l'ouvrage profitera, proportionnée à leurs moyens et suffisante pour payer les dépenses d'économes compétents qui seront chargés du dit travail.

LE PRIX DES JOURNAUX.—Un ordre du major-général Hurlbut fixe le prix auquel devront se vendre les journaux du Nord dans ce département à dix cents le numéro. Cet ordre est motivé par des plaintes sur les prix exhorbitants demandés aux soldats pour ces journaux.

CONSPIRATION AU CAMP DOUGLAS.—Une lettre de Chicago du 24 septembre adressée au *Times* contient ce qui suit :

J'apprends d'une personne attachée ici au département du quartier-maître qu'un citoyen éminent de Chicago a été arrêté comme impliqué dans une conspiration pour délivrer les prisonniers du camp Douglas; on l'accuse d'avoir promis de leur fournir des armes. Le complot a échoué par la trahison d'un des prisonniers. L'arrestation est encore un secret, et la personne arrêtée a été relâchée sur parole.

Les soldats sont pour McClellan.—Ainsi qu'on le verra par des lettres que nous publions aujourd'hui, et qui nous sont adressées par des membres de l'armée, les soldats sont pour le Petit Mac. Que nos amis veillent à ce que les troupes aient une provision de bonnes lectures, et il est certain que la grande masse de l'armée votera comme il faut.

New York World.

Retrait des milices de la Georgie.

La lettre suivante du gouverneur Brown, de la Georgie, explique pourquoi il a retiré les milices qui servaient sous Hood.

Département de l'Exécutif.
Milledgeville, 10 septembre 1864.

Au général J. B. Hood, commandant de l'armée du Tennessee.

Général,—Comme la milice de l'Etat a été appelée pour la défense d'Atlanta pendant la campagne contre cette ville, qui s'est terminée par la chute dans les mains de l'ennemi, et comme beaucoup de miliciens ont quitté leurs foyers sans préparatifs dans l'espérance d'y rentrer dans quelques semaines, et qu'ils sont restés au service trois mois (la plupart du temps dans les tranchées), il est juste qu'il leur soit permis, pendant que l'ennemi se prépare à la campagne d'hiver, de retourner chez eux et de s'occuper, pendant quelque temps, d'intérêts importants, et en même temps de se préparer à tel service qui pourra être requis d'eux quand une autre campagne commencera contre d'autres points importants dans l'Etat. En conséquence, je retire la dite organisation de votre commandement, dans l'espoir que je pourrai l'y renvoyer plus nombreuse et plus efficace quand l'intérêt du service public l'exigera.

Permettez-moi, Général, de vous remercier sincèrement de votre impartialité envers les troupes de l'Etat, et de votre courtoisie et de votre bienveillance à mon égard.

Je suis, avec l'assurance de la considération et de l'estime la plus haute, très respectueusement votre obéissant serviteur.

JOSEPH E. BROWN.

Appréciations militaires.

Richmond Dispatch du 24 septembre.

Dans cette campagne, malgré les revers d'Atlanta et à Winchester, la balance a été grandement en notre faveur. Nous avons déjoué les plus effrayantes combinaisons qui aient jamais été formées contre aucune ville moderne et en les déjouant nous avons tué, ou blessé ou mis hors de combat au moins 200,000 hommes. Grant, pour sa part, en a perdu au moins 150,000 sous ses yeux. Il reconnaît lui-même qu'il a été terriblement battu puisqu'il appelle 100,000 hommes de nouvelles troupes pour finir l'entreprise qu'il espérait mener à fin en juin dernier.

Il faut bien qu'on doit comprendre ainsi la chose, quand il s'attache à expliquer dans ses conversations particulières son besoin de nouveaux renforts : c'est pour rendre la victoire plus complète, dit-il, et pour diminuer l'effusion de sang.

Tels sont les objets de tous les commandants quand ils demandent des masses écrasantes d'hommes. Exposer ces vues, c'est avouer indirectement que les forces actuelles sont insuffisantes pour effectuer l'objet. Maintenant, en comptant les troupes de Butler et celles de Hunter, Grant avait au moins 300,000 hommes engagés dans cette entreprise. S'il en veut 100,000 de plus, il fournit lui-même la preuve convaincante qu'il s'a été terriblement battu. Nous disons, en conséquence, que l'avantage a été prodigieusement pour nous dans cette campagne. Nous avons tué énormément de Yankees et c'est là le meilleur moyen de faire revenir à la raison ceux qui restent. Cela vaut mieux que le Congrès de la paix à Niagara en toute autre chose.

Les organes des partis.

Le *Herald*, ce vieux pêcheur fédéral dans le scandale, prêche la modération aux journaux des partis, dans les termes suivants :

Nous avertissons de nouveau la presse de parti que la manière dont les prétentions rivales de M. Lincoln et du général McClellan sont soutenues, sont une honte pour le pays et une source de dangers sérieux pour la paix publique. Les journaux de Lincoln attaquent le caractère du général McClellan par toute sorte d'épithètes injurieuses. Il est dénoncé comme un "général de canonnière", un "lâche", un "traître" et autres; tandis que les milliers de gens braves et loyaux qui le soutiennent reçoivent une superabondante de la même monnaie d'abolition.

Les journaux de McClellan ne restent pas en arrière dans ce déploiement d'activité malsaine et honteuse.—Non contents de mettre en doute l'honnêteté de notre premier magistrat national, ils ont dernièrement, dans leurs organes quotidiens et hebdomadaires, lancé des insinuations contre la femme de M. Lincoln, l'accusant, dans un cas, d'avoir accepté de l'argent et dans un autre d'avoir trafiqué d'une façon sur une charge ou de porcelaines.

A moins que ces habitudes abominables de la presse de parti ne soit arrêtées à temps nous aurons assurément des scènes de violence avant le mois de novembre. Nous sommes dans une période de violence et les esprits des hommes sont enflammés par des passions déchaînées. Quant aux attaques contre Mme Lincoln, elles ne font de tort sérieux qu'au parti duquel elles émanent. Elle a fait taire par sa courtoisie modeste et sa bonne manière les médisances lancées contre elle, à son arrivée à la Maison Blanche, par les partisans de la sécession à Washington.

Combattons jusqu'au bout comme des hommes, dit le général Sherman dans sa lettre caractéristique au général Hood; ainsi diront tous les citoyens décents à propos de ces attaques sur la matrone et l'épouse qui est, de par l'étiquette nationale, la première dame de notre pays. Nous sommes convaincu que le général McClellan désapprouve cette manière de faire la guerre à son profit, et quelque répugnance qu'il éprouve à intervenir dans de pareilles choses, nous lui suggérons de donner à ses partisans le conseil d'améliorer leurs manières.

Quant aux attaques dirigées contre le général McClellan par les organes de Lincoln, elles sont méprisables et honteuses au-delà de tout ce qui s'est fait dans une lutte de parti. Est-ce réellement le désir des journaux lincolnistes de persuader au peuple américain et au monde que tout citoyen qui appuie les prétentions du général McClellan à la présidence est au fond du coeur, un traître qui désire la rupture de notre Union et le succès de la conspiration de Jeff. Davis ? On combien de temps les principaux organes de cette faction de Lincoln croient-ils qu'ils pourront impunément continuer à vilipender le général McClellan en l'appelant "lâche" "poltron", "traître", etc dans une ville qui, évidemment, donnera en sa faveur à la prochaine élection soixante à quatre vingt mille voix?

Dans l'état d'inflammation révolutionnaire où est l'esprit public, une étincelle peut servir à allumer une conflagration qui ne s'éteindrait pas sans qu'il y eut du sang versé. Il y aura, nous le craignons, des attaques contre les bureaux des journaux qui se livrent à ces sorties inconvenantes, et nous aurons le malheur de voir le rédacteur d'un organe lincolniste suspendu à une lanterne au coin de sa rue, pendant que le rédacteur d'un autre organe lincolniste lui tiendra compagnie à la lanterne d'en face. Tout acte de violence ainsi commise dans la métropole démocratique amènera des représailles dans l'un ou l'autre des districts ruraux dans lesquels les lincolnistes sont forts, et cette querelle scandaleuse aura pour résultat de plonger les Etats loyaux dans l'anarchie, les émeutes, et l'application sans distinction de la loi de Lynch. Nous regardons ces conséquences comme inévitables, à moins que les écrivains des journaux en faveur de Lincoln et de McClellan ne fassent preuve immédiatement d'une plus grande modération de langage.

LA DERNIERE CAPTURE DE BESTIAUX PAR HAMPTON.

[Richmond *Sentinel*, 24 sept.]

Les commissaires fédéraux achètent des boeufs de la plus grosse taille pour la consommation de leurs armées en Virginie. Les frais de transport sont considérables, mais beaucoup moins que si les animaux étaient plus petits. Les boeufs pris dans la dernière expédition de Hampton pèsent 800 livres chacun, 2486 boeufs à 800 livres chacun, feraient un montant de un million neuf cent quatre-vingt huit mille huit cent livres ou près de deux millions de livres. Cette masse distribuée en rations quotidiennes d'une livre, nourrirait un million d'hommes deux jours, 10,000 hommes deux cents jours et 50,000 hommes quarante jours; ainsi de suite. C'est une très belle aubaine pour notre commissariat, ce dont nous devons remercier M. Grant et particulièrement le général Hampton et ses braves.

Lincoln et McClellan.

[*N. York World*.]

La *Tribune* est très chagrine de ce que les Rebelles préfèrent Lincoln à McClellan.

Les Rebelles ont raison. Leur organe principal dit : "Nous pouvons faire de meilleures conditions de paix avec un fanatique anti-esclavagiste, qu'avec un ardent unioniste."

Les Rebelles ont raison. Leur organe principal dit : "Si la reconstruction était possible, elle serait plus probable sous le général McClellan et la démocratie que sous Lincoln et les Républicains."

Ni la *Tribune* ni les Rebelles ne désirent la reconstruction de l'Union. Ainsi la *Tribune* et les Rebelles sont d'accord en préférant Lincoln à McClellan.

LA PRESSE ANGLAISE SUR LES AFFAIRES AMERICAINES.

On lit dans le *London Times* du 10 :

Il est juste de dire que les Américains paraissent maintenant mettre à profit les connaissances qu'ils ont acquises.

Le Nord a saisi avec une unanimité extraordinaire l'idée d'un armistice et d'une convention de tous les Etats de l'ancienne Union. Ce serait reconnaître le Sud comme occupant une position bien différente de celle d'un peuple rebelle. Ce serait donner au Sud une position d'égalité et substituer à la domination de la force brutale l'influence de la justice et de l'équité. Les mêmes causes qui ont rendu la nation anxieuse de suspendre la guerre plaideront alors puissamment contre la reprise des hostilités, et la difficulté d'obtenir au Sud des droits opposés aux prétentions du Nord une fois surmontée, nous espérons que les principes de la déclaration d'indépendance serviront à faire la paix.

Le *Times* publie une correspondance datée de New-York le 27 août, qui contient ce qui suit :

Dans les rues Wall et William il y a un vif désir d'avoir la paix, afin qu'on puisse renforcer par un espoir de réunion, un espoir bien plus que ceux qui sont préoccupés de maintenir le gouvernement, la crainte que les chefs du Sud sont disposés à entrer en arrangements et que si la continuation de l'esclavage est garantie par une révision de la Constitution, ils renonceraient à l'idée de l'indépendance du Sud, donneront la main aux démocrates du Nord, et se mettront à arracher les dents et les racines des griffes de la Nouvelle-Angleterre, de façon que le puritanisme, l'abolitionnisme et un tarif protecteur ne puissent plus jamais intervenir pour causer les dissensions et la guerre dans l'heureuse famille de la république.

L'*Index*, organe spécial des confédérés, publie l'article suivant dans son numéro du 10 septembre :

La vision de la paix n'est pas un mirage. C'est bien la vue de la terre, pleine de promesses de prospérité future, où fédéraux et confédérés trouveront place amplement. Il y a deux chemins ouverts : l'un est celui du fol orgueil et de la lâcheté politique qui conduit à la destruction certaine; l'autre qu'on peut trouver simplement avec un honnêteté commune et des vues patriotiques. En d'autres termes, et pour tenir le même sens, le Nord, l'agresseur dans cette guerre, et qui doit conséquemment faire la première paix, a deux voies à suivre. Il peut dire au Sud : "Nous sommes encore en état de prolonger cette guerre, nous n'abandonnons même pas tout espoir de succès éventuel, mais la guerre a été entreprise par un malentendu fatal de ses propres conditions, et le succès même ne pourrait nous donner le résultat pour lequel elle a été entreprise. C'est pourquoi nous reconnaissons notre erreur et vous offrons une paix juste et honorable."

A quoi le Sud répondrait : "Je soutient cet assez grand pour tous deux. Puisque nous devons l'occuper conjointement, je ne serai pas, pour ma part, un mauvais voisin. Tous nos anciens troubles sont venus de ce que nous étions liés officiellement par un lien qui nous blessait tous deux. Ce lien brisé, il n'y a plus de motif pour que nous ne vivions pas côte à côte en paix et harmonieusement. Il est vrai que je ne vous dois pas de faveurs, mais je n'en dois pas au reste du monde; et si j'ai des faveurs à accorder, elles appartiendront au pouvoir qui le premier reconnaîtra mes justes droits, basés sur la logique des faits historiques et sur les principes du gouvernement pour lequel votre père et le mien ont jadis combattu dans les mêmes batailles."

Ce langage serait digne de la part du Nord au Sud, et une telle réponse de la part du Sud serait sincère et de bonne foi.

Quand enfin la paix viendra, ce ne sera plus une paix entre égaux, mais une paix obtenue à la pointe de l'épée dans des villes du Nord en ruines—une paix faite avec des Etats isolés ou des groupes d'Etats séparés du reste; et au lieu de deux puissances alliées à la place de l'Union il y en aura plusieurs, et le Sud sera la plus forte et la plus compacte de toutes.

Le *London Post*, du 9 septembre, dit que les fermiers du nord-ouest seront opposés à M. Lincoln, parce qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier toutes les espérances qui les ont amenés à s'établir où ils sont pour une théorie qui s'envole en présence des circonstances et qui les prive du fruit de leur industrie pour maintenir la prospérité commerciale d'une seule ville. Ils peuvent donc être comptés parmi les adversaires de M. Lincoln, et il faut leur adjoindre un grand nombre des représentants de la propriété et de l'intelligence dans tous les Etats, qui sentent que si la guerre pouvait être conduite à bonne fin convenablement il ne faudrait pas l'interrompre, mais que si le terme d'une autre présidence doit être employé en carnages aussi terribles, en impôts aussi lourds, en dépenses aussi ruineuses, et en résultats aussi nuls que ceux qui ont marqué le règne de M. Lincoln, le résultat ne vaut pas ce qu'il coûtera.

Le *Missouri Republican* publie un communiqué déclarant que, depuis près de trois mois les ouvrières qui travaillaient dans les ateliers du gouvernement à St. Louis, n'ont pas reçu la moindre partie de leur salaire. Ces ouvrières sont les femmes ou les filles de soldats qui servent dans l'armée de l'Union, et qui, depuis six mois, n'ont pas reçu leur solde. Elles sont, ainsi que leurs enfants, dans la plus affreuse misère.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 168 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 26 septembre au 2 octobre.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont : la consomption, 17 la diarrhée chronique, 11; la diphtérie, 8; la dysenterie, 7; la pneumonie, 7.

Ages—Au-dessous de 1 an, 34; de 1 à 2 ans, 14; de 2 à 5 ans, 15; de 5 à 10 ans, 11; de 10 à 15 ans, 5; de 15 à 20 ans, 5; de 20 à 25 ans, 2; de 25 à 30 ans, 17; de 30 à 40 ans, 9; de 40 à 50 ans, 17, de 50 à 60 ans, 13; de 60 à 70 ans, 10; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 3; non déclarés, 23.

Nationalité—Angleterre, 1; France, 4; Allemagne, 3; Irlande, 16; Italie, 1; Prusse, 3; Espagne, 3; Etats Unis, 70; non déclarés, 67. Il est mort 120 blancs, 27 nègres et 11 mulâtres.

Décédé, le 3 octobre, à 9 heures du soir, dans la paroisse de Paquemines, EUGENE MORLIER, âgé de 37 ans, né à St Jean d'Angely, département de la Charente Inférieure, France.

De la part de son oncle.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15, RUE SAINT CHARLES, vis-à-vis le Tivoli, de 6 heures du matin à 3 heures du soir.
[illegible]

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT.

PAR AMÉDÉE ACHARD.

XXVI—Suite.

En attendant, les jours se passaient dans une solitude profonde que la Bigorne et Noël troublaient à peine; la lecture et la marche se les partageaient; on comptait les heures moins que les paroles. Quand le souvenir l'obsédait, il s'armait d'un bâton et, bientôt après, on le découvrait dans les bruyères, marchant d'un pas égal et rapide; il discutait avec lui-même, s'enfonçait au loin et ne reparaissait que le soir, plus calme et l'esprit en repos. Ces promenades lui étaient saines. Une certaine honte le prenait à la pensée qu'un indigne amour eût le premier pénétré dans son âme et s'en fût rendu maître. De si vifs élans, si sincères, si impétueux, un enthousiasme si pur, et pour qui ? L'empire n'appartenait donc pas au bien et n'était-on pas en droit de se défier d'un coeur qui s'éprenait si violemment d'une idole perverse ? Sa correspondance chômait un peu, il n'écrivait guère qu'à M. de Carlepont et à Gilbert. A l'un il ouvrait son âme, il recevait de l'autre mille confidences.

Au retour des chasses qui l'entraînaient au milieu des marécages, le duc lisait à M. de Blérié les lettres de son fils. Quelquefois le gentilhomme breton exprimait son ami de retourner à la Cormelle.

—Oh ! que non, répondit le duc, Henri livre bataille à la jeunesse, il faut qu'il apprenne à s'en tirer par ses propres ressources. Il a été dans la plaine fournaise de Paris, il a subi les enseignements du travail; je veux savoir quels conseils lui apportera la solitude.

Auprès d'Henri la Bigorne se taisait, un sentiment d'une délicatesse toute féminine lui disait qu'il ne fallait pas troubler par une amitié bruyante et trop zélée cette âme qui se repliait sur elle-même et s'interrogeait. Comme elle avait toutes les tendresses d'une mère elle en avait aussi l'instinct et comprenait vaguement qu'une blessure y saignait et qu'il en souffrait profondément. Elle veillait donc autour de lui comme auprès d'un convalescent que l'air salubre de la campagne doit rappeler à la santé. La Bigorne lui faisait du silence et du repos. Pour elle s'était toujours le garçonnet qu'elle avait vu se roulant sur l'herbe parmi les chevreaux; il avait comme autrefois les mêmes mélancolies et la même pâleur; il voulait doux les mêmes soins. Parfois cependant, lorsque le regard d'Henri l'y convoyait, elle s'asseyait auprès de lui et l'interrogeait avec un mélange de réserve et d'affection. Aux descriptions qu'il lui faisait de Paris, elle joignait les mains avec un geste d'effroi.

—Tant de maisons, dit-elle un jour, et tant de monde !.... on doit étouffer là-bas !

—On y brûle ! répondit Henry.

Cela fut dit avec un accent qui émut la Bigorne. On y sentait comme l'écho de tristesses douloureuses à demi oubliées. Elle lui jeta les bras autour du cou et l'embrassa sans savoir pourquoi.

La petite bourse qu'elle avait donnée à Henri était toujours à portée de sa main, sur un guéridon chargé de ses livres familiers. Il s'en emparait souvent et semblait, en la regardant, lui demander le secret de ses propres pensées. Elle lui était chère, et il aurait été fort en peine de dire pourquoi. Il était impossible, sérieusement, qu'il aimât celle qui l'avait laissée à la Cormelle. Pour rien au monde cependant il ne s'en serait séparé.

Un matin, il trouva auprès de cette bourse un médaillon que Mme d'Albrenne lui avait donné dans d'autres temps et que la Bigorne avait découvert au fond d'une valise. Il prit entre ses doigts la bourse et le médaillon. C'était comme deux routes qui s'ouvraient devant lui; l'une s'enfonçait dans un passé misérable, plein d'ombre et de trahisons, et tout déchiré par mille épines; l'autre courait vers un avenir inconnu. Les souffrances n'y seraient pas moindres peut-être, mais il en sortait un parfum de jeunesse et de chasteté qui fortifiait le coeur. Un élan poussa Henri dans la campagne, il courut droit vers une rivière qui bouillonnait sur un lit de cailloux, à une petite distance de la Cormelle, et, précipitant le médaillon au plus profond des eaux :

—Périsse ce souvenir d'un amour empoisonné ! s'écria-t-il, et périsse avec lui tout ce qui le rappelle et tout ce qui le fait revivre !

Il revint d'un pas plus léger à la Cormelle. Il lui semblait qu'une chaîne invisible dont les anneaux le blessaient toujours venait de se briser en lui.

A quelques jours de là, un soir étant devant la porte de la métairie, les yeux noyés dans les feux du soleil couchant, il aperçut tout à coup sur la route la silhouette noire d'une femme qui passait à cheval. Il rougit et se leva. La Bigorne, qui travaillait auprès de lui, tourna la tête à demi.

—Non, ce n'est pas elle ! dit-elle doucement.

Quelques bonds emportèrent le cheval, qui disparut dans le crépuscule.

—Non, ce n'est pas elle, répéta Henri tristement.

La Bigorne appuya la main sur son épaule.

—Savez-vous ce que je ferais si j'étais le fils de M. le duc de Carlepont, dit-elle; je m'en irais, j'irais là où elle est. Nous sommes dans la saison où les oiseaux font leur nid...... Pourquoi n'y aurait-il pas là-bas un brin de mousse et du duvet pour vous ?

—Pas bien, répondit Henri en souriant, que ce n'est qu'un mariage que tu me proposes là !

—Eh bien ! quel mal y voyez-vous ? Le mariage n'est-il pas une chose bonne et saine ! On se marie beaucoup dans le pays, et pour la faire, on n'attend pas d'avoir le poil gris...... Nous voisins n'en sont pas plus malheureux. Vous ne m'avez point fait des confidences, mais à la façon que vous avez sur les pas quand vous êtes revenu de Paris, aux langueurs qui vous prenaient depuis votre retour, à vos silences interrompus par des soupirs, il n'est point trop difficile de deviner ce que vous avez laissé là-bas. Il y a une écorchure au dedans de vous. Quand on a votre jeunesse on ne la guérit bien avec la sagesse, à moins d'avoir quelque chose qui vous y attache et qu'on puisse aimer. Une femme et des enfants vous donneront ce qui vous manque, et vous n'irez plus aux aventures. Or, la meilleure compagne que vous ayez chance de trouver c'est encore cette belle demoiselle qui, du premier coup, était pâle, s'est mise à vous aimer, et qui, plus tard, est revenue au logis où elle vous a rencontré. Cela prouve qu'elle a de la constance, et la bonté que vous tournez si souvent du côté du chemin témoigne qu'elle a sa place dans votre coeur.

—Eh bien ! dit Henri, tu serais d'avis qu'il faut aller, Monsieur Henri, et, la chose arrangée à mon idée, vous reviendrez à la Bigorne.

Henri ne dormit pas de la nuit, les paroles de l'honnête fille ne lui sortaient pas de l'esprit; les simples ont parfois le don d'aller au fond des choses et de donner les conseils les meilleurs. Pourquoi n'agirait-il pas comme la Bigorne l'engageait à le faire ? S'il était obsédé par des chimères il en apercevrait plus vite, et, le contraire quelque chose de sérieux résultait de cette visite, il en profiterait pour étudier les mouvements de son coeur. Et d'ailleurs n'y avait-il pas pour lui, qui portait le nom de Carlepont, un intérêt réel à se présenter au château de la Moulaie ? Peut-être découvrirait-il les causes de cet éloignement, et peut-être ne pas dire franchement les choses, de cette aversion dont il avait saisi l'expression impérieuse dans les paroles échappées à Léopoldine ?

—Allons ! je partirai, dit-il en fermant les yeux.

XXVII.

Au petit jour, Henri fut réveillé par un bruit formidable qui éclatait sous sa fenêtre. Il repousse le volet et aperçut Gilbert tout couvert de poussière, qui riait, criait et gesticulait. La Bigorne tournait autour de lui et l'embrassait. Noël chantait, Falco aboyait.

—Dieu ! qu'il est beau ! Dieu ! qu'il est grand ! répétait la Bigorne.... En voilà un au moins que Paris ne m'a pas gâté !

—On dirait un seigneur ! dit Noël.

Gilbert appliqua un grand coup de plat de sa main sur l'épaule de Noël :

—Eh bien ! mon garçon, ma Seigneurie a grand'faim ! s'écria-t-il, va-t-en tordre le cou à une demi-douzaine de poulets et mets trois canards à la broche...... Pendant qu'ils rôtiront, la Bigorne fera sauter une omelette et tirera du bon coin derrière les fagots, une ou deux bouteilles de ce vieux vin de Bourgogne que M. le duc tenait en réserve pour les grandes occasions. Va ! te dis-je, ou je te coupe en deux.

—A la bonne heure ! on va rire à présent, répondit Noël, qui s'éloigna d'un pas tranquille.

—Quant à toi, continua Gilbert en secouant la main d'Henri, tu vas t'habiller au galop; je t'enlève.

—Jour de Dieu ! Vous enlevez not' maître ! s'écria la Bigorne.

—Oui, la Bigorne, mais seulement après qu'il aura déjeuné, et, si tu dis un mot, je t'enlève aussi.

—Et où me conduis-tu ? demanda Henri qui s'habillait à la hâte.

—Je n'en sais rien encore; mais, tout en dégustant le vin de ton père, nous le devinerons peut-être. C'est toute une histoire !

—Tout au moins daigneras-tu me la communiquer ?

—Parbleu ! Je ne suis venu que pour cela.... Le côté amusant de la chose c'est que nous irons très loin, du côté de l'Orient, je crois.

La Bigorne leva les mains au ciel.

—En Orient ! et bon Dieu ! où cela est il ? dit-elle.

—C'est dans un endroit où les femmes ne parlent jamais, reprit Gilbert qui l'embrasse sur les deux joues. Aussi c'est-il par là que le bon Dieu avait placé son paradis. Là-dessus, va casser les oeufs.

Au bout d'un instant le couvert était dressé à cette même place où si souvent la Bigorne versait la soupe fumante au retour des chasses d'automne.

—Il n'y manque plus que M. le duc, dit-elle en s'essuyant les yeux.

—Bah ! tout recommence, s'écria Gilbert qui attaqua l'omelette. En attendant, mangeons, buvons et partons.

—J'y consens, mais pourquoi partons-nous ? dit Henri.

—Parce que j'ai passé une soirée à l'Opéra.

—Voilà de ces aventures qui me sont arrivées souvent, et cependant je n'ai pas rendu visite au pays des Almées.

—C'est que tu étais assis vertueusement à l'orchestre, tandis que le diable m'avait poussé traîtreusement dans une loge.

Gilbert fendit un canard en quatre et la fourchette en l'air :

—Connais-tu la princesse Vasilissa? reprit-il.

Henri chercha dans ses souvenirs.

—Non, je ne la connais pas, dit-il; après ?

—Eh bien ! c'est absolument comme si tu la connaissais, attends que moi qui la vois tous les jours, je ne la connais guère plus que toi.

—Ah !

—Figure-toi une femme...... Non, une figure rien...... un portrait en paroles n'a jamais rien signifié. D'ailleurs il me faudrait la peindre en vers pour t'en donner une idée passable, et l'usage des rimes ne m'est point familier.

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 6 octobre.

Aujourd'hui, dernier jour de la semaine commerciale, tout est irrégulier sur le marché. On sait que cet état de choses est dû à la baisse de l'or dans Wall street, baisse qui a causé un bouleversement général au Nord et dans l'Ouest. Le coton surtout a été paralysé et, bien que les détenteurs soient disposés à en vendre de bons lots à 24 de moins que jeudi dernier, et de 61 cents sur le prix le plus élevé antérieurement, les acheteurs se tiennent à l'écart et attendent d'autres avis politiques et commerciaux.

Les nouvelles [publiées] les plus récentes de New-York se trouvent dans les journaux du 27 et partent du marché du 26; si elles sont, vraies quant à l'or il n'en est pas de même du coton. Le Herald cote le middling Orléans à $1 36 et l'ordinaire à [illegible] tandis que la Tribune cote de $1 30 à $1 40. Le fait est qu'il n'y avait pas eu de transactions et ces chiffres ne doivent être considérés comme indiquant le véritable état du marché. Nous aurons probablement des informations plus positives par le Morning Star pendant le mardi soir. Le Souder devrait partir le 28 et apporter des nouvelles d'un jour plus récentes.

Le mouvement a été faible dans le change américain.

Le change à cinq jours de vue sur New York s'est vendu [illegible] d'escompte, y compris une assez forte somme [illegible] à dix jours à [illegible]. Les banques ont exigé, des chèques sur New York, [illegible] de prime—[illegible] pour les fortes sommes—mais quelques transactions ont eu lieu à [illegible] et d'autres, dans des cas exceptionnels, à [illegible], taux auquel il s'était vendu, hier, à $50,000 au clôture. Les détenteurs ont obtenu [illegible] et [illegible]. Des chèques certifiés sur le Trésor des Etats Unis à Washington se sont vendus à [illegible] d'escompte.

Le change étranger a été beaucoup plus ferme. Un montant considérable en sterling s'est vendu à une hausse. Les opérations embrassent une assez forte somme à 22 pour une traite particulière [illegible] Les taux des banques sont complètement nominaux. Il n'a rien été annoncé dans les francs de puis la vente qui a eu lieu, hier, à 2 55.

L'or a monté et était, à la clôture, à 2 [illegible] à 2 5. L'argent pour être acté à 192 les demi piastres américaines et 205 les piastres mexicaines, mais il ne s'est vendu ni des unes ni des autres.

Il ne s'est point vendu d'actions; elles ne sont point demandées. Il s'en est vendu, de la Compagnie du Gaz, au commencement de la semaine, à [illegible] et, on même temps, à $163. Les dernières ventes [illegible] d'actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville ont eu lieu à $165. Les prix de toutes les autres actions sont nominaux.

Les billets de banque manquent toujours d'acheteurs. Il n'y a pas eu de ventes publiques depuis celle des billets de la Banque de la Louisiane, lesquelles avaient eu lieu, deux jours avant notre dernière revue à [illegible], mais on aurait pu facilement en acheter à [illegible].

Les courtiers donnent [illegible] des billets de la Banque de la Louisiane et les vendent à [illegible] de ceux de la Banque des Marchands et les vendent à [illegible], ceux de la Banque du Crescent et les vendent à [illegible]. Nos cours sont basés sur des paiements en billets du Trésor des Etats Unis, lesquels sont à [illegible] à 1 [illegible] de prime, sur les billets de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 6 octobre.

COTON—Un calme plat règne toujours sur le marché. On pourrait acheter à [illegible] de moins [illegible]. Il n'y a eu [illegible] de ventes [illegible]. Les ventes de la semaine [illegible] balles.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—[illegible]

FRETS—Le steamship régulier [illegible] New York [illegible] balles et [illegible]

Expédié [illegible] balles coton: [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 octobre 1864.

[illegible]

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale à la vente à l'encan d'un terrain situé dans l'îlet borné [illegible] rue St. Louis, entre Dauphine et Bourgogne, 2me District—Voir aux annonces.

Nueva Sociedad Lusitana de Beneficencia Mutua de la Nueva Orleans.

AVISO DE ELECCION.

Los miembros de esta Sociedad están convidados à reunirse à la esquina Grande-Hommes y Champs Elysees, el LUNES, 10 del corriente, para elegir à los oficiales de la Sociedad, desde las 4 hasta las 6 de la tarde.

De órden del Presidente.

A. A. MARCHAND,
Secretario pro tem.

7oct—4f

PERDU

PLUSIEURS billets tirés à l'ordre de feu Robert Turnbull, et endossés par lui, dont billets s'élevant à la somme de [illegible] mille six cents piastres, sont datés "Nouvelle-Orléans", et ont passé au greffe de la Cour [illegible]. Le public vendra bien prendre avis qu'il n'y a pas de billets en circulation datés de la Nouvelle Orléans et signés par M. Turnbull. Il sera [illegible] "Private."

[illegible]

HENRY WHITTAKER,
No 131, rue de Canal.

7oct—3

NOTICE.

LES parties ayant des réclamations à exercer contre la succession de ROBERT TURNBULL ou contre les soussignés individuellement sont requis de me les présenter immédiatement à l'ancien établissement No 131 de la rue du Canal afin qu'elles soient réglées.

Les parties qui doivent à la succession sont également requises de me payer immédiatement au No 131 de la rue du Canal.

Tous les messieurs employés précédemment dans cet établissement, sont invités à reprendre leurs anciennes positions. On demande aussi immédiatement un vendeur de première classe pour les marchandises sèches et trois jeunes garçons.

HENRY WHITTAKER,
Successeur de Robert Turnbull.

7oct—[illegible] 131 Canal, au centre des bâtisses Touro.

AUX DAMES

CET établissement SERA ROUVERT LUNDI, 10 du courant. En addition au stock actuel qui sera vendu au prix de liquidation, nous offrirons un assortiment des mieux choisis en fait d'articles de TOILETTE français de toute la ville.

HENRY WHITTAKER,
Successeur de R. Turnbull,
131, rue du Canal, au centre des bâtisses Touro.

7oct—[illegible]

Demande de mulets.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA VILLE DE LA NLLE ORLEANS demande 40 mulets, d'au moins 15 mains de haut, de 5 à 9 ans, en bonne santé et actifs, titres garantis. Elle en donnera de bons prix. S'adresser à H. S. SKEELE, surintendant, rue Royale, No 4, au Premier.

7 oct—4

Demande de résidence.

On demande une résidence ayant au moins quatre chambres dans le maison principale et deux dans la cuisine. On en préférerait une qui aurait un jardin. Le loyer ne doit pas excéder $30 par mois. S'adresser au No 16 de la rue des Magasins.

7oct—2

PERDU,

Sur le Chemin du Bayou, un gros chien noir ayant au cou un collier en cuivre et répondant au nom de Jack. La personne qui le ramènera au bureau de M. John L. Tuis, rue Bienville, No 16, recevra une récompense libérale.

7oct—3f

AVIS AUX MÉDECINS.

POUR prendre en considération l'invitation adressée aux DOCTEURS EN MÉDECINE, par M. le Maire Hoyt, à l'effet de lui soumettre les noms des délégués qui devront être envoyés au CONGRÈS SCIENTIFIQUE qui commencera ses travaux à Philadelphie, le 25 courant, tous les médecins sont respectueusement priés de se réunir demain, VENDREDI, 7 courant, à 2 heures de relevée, au cabinet de consultation de M. le docteur Holliday, rue St Charles, près Commune.

Nouvelle-Orléans, ce 6 octobre 1864.

G. HUARD, D. M. P.,
Médecin de la ville.

6oct—2

Nouveaux Médicaments.

Injection et Liqueur

POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'ancienne qu'ils soient.

Eau et Sirop Dépuratif,

Pour la prompte guérison des dartres, boutons, ulcères provenant des funestes conséquences des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale.

Quelques cuillerées de cette préparation font disparaître les douleurs rhumatismales les plus aiguës.

Sirop Pectoral

Contre les rhumes, toux, catharres, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ses longues suites de l'insomnie.

A vendre chez E. SATTLER, pharmacien, Coin Dauphine et St Pierre.

6oct—3m

☞ M. A. MAGNAN espère que les parents de ses élèves voudront l'excuser d'avoir été inexact au début Lafon. Une lettre récente très intense en était la cause. Comme il se sent aujourd'hui entièrement rétabli il s'empresse à ouvrir définitivement l'Ecole [illegible] Lafon au Tremé, lundi prochain, 10 courant, à huit heures du matin.

6 oct—2f

HABILLEMENTS, BIJOUTERIE,

Quatre caisses assorties,

PALETOTS, VESTES, PANTALONS ET SEAC-LETS,

A vendre par
6 oct—6f

J. J. HERR,
175, rue Commune.

HUILE DE CHARBON—50 caisses contenant chacune 4 bidons, en fer blanc de cinq gallons—à débarquer—

A vidé Baleph—50 barbyps, attendue.

A vendre par
6oct—

E. J. HART & CO.
Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

EN débarquement des steamers Créole et Yazoo—20 barils raisins de Corinthe et Sultana, 100 caisses de Loyer Raisins, 20 [illegible] amandes sucrées nouvelles, barils de sucre du Nord en morceaux, caisses de chocolat en [illegible] et petits pots "Baker", [illegible] fromage de Hollande, 100 barils harengs nouveaux.

A vendre par
6oct—2m

G. BORZINO,
201, Vieille Levée.

AVIS.

LES personnes qui ont des meubles et des objets en réparation chez le soussigné, sont priées de les retirer avant le 9 de ce mois, après cette date il n'en sera plus responsable.

Nouvelle Orléans, le 7 octobre 1864.

H. BILLARD,

7oct—4 Rue Royale, 126, entre St Louis et Toulouse

AVIS.

DEMANDE DE SIX BUCHEURS, s'adresser immédiatement chez Mr. V. Demarcelle, encoignure Toulouse et Rampart.

DEMANDE D'OUVRIÈRES.

MME LEON, encoignure St. Pierre et Bourbon, demande plusieurs bonnes lingères, couturières et brodeuses, et plusieurs demoiselles de vente. S'adresser immédiatement. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

6oct—3f

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES

Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.

PLUS DE COPAHU — DEPURATIF du SANG

Maladies secrètes [illegible] écoulements, faiblesses, pertes séminales, [illegible] fleurs blanches, catarrhes de vessie, [illegible] Dr CHABLE et son injection—Les virginale, [illegible] pour la toilette des dames, en lotions et injections, avec le citrate de fer.

HÉMORRHOÏDES—Pommade guérissant en 3 jours

VENTE en GROS : S'adresser à CHABLE, Médecin Pharmacien, 36 rue Vivienne, Paris, et les principales pharmacies

MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France, que les affections de la peau et toutes celles qui résultent d'un vice organique sont promptement guéries par les GRANULES et le SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LEPINE.—D'après un rapport fait à l'Académie impériale de médecine de Paris, ce nouveau médicament a été jugé utile et efficace non seulement dans les affections lépreuses et dans quelques autres maladies de la peau rebelles, mais encore dans les SCROFULES, etc.—Enfin plusieurs praticiens distingués, et notamment MM. DEVERGIE, CAZENAVE et HILLAIRAIT, médecins affectés au traitement des maladies cutanées, ont employé les PRÉPARATIONS D'HYDROCOTYLE avec un remarquable succès contre les eczémas, le psoriasis, l'impétigo et les diverses variétés de dartres contre les affections contagieuses récentes ou anciennes, la lèpre, les ulcères scrofuleux et autres, les chroniques, etc. Dépôt général à Paris, FOURNIER et LABELONYE, rue Bourbon Villeneuve, 19. A la Nouvelle-Orléans, chez M. L. Castel, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale—et dans les principales pharmacies.

Approuvée par l'Académie impériale de Médecine Méd. [illegible] par les hôpit. de Paris. 23 ANS DE SUCCES. Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens—Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres. PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 225, boulevart Magenta, Paris. COPAHINE MEGE. Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale; chez M. Duconé, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats Unis.

PRÉVENTION ET guérison des **MALADIES DE POITRINE**

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR LES

HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. — SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux. PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

Ces préparations sont les seules recommandées par le Dr CHURCHILL (Medical circular, 9 avril 1861).—Prix 4 fr. le flacon, avec instruction.

12, rue Castiglione,—SWANN, Pharmacien,—12, rue Castiglione, à Paris.

Les Sirops se vendent en flacons carrés avec le nom du docteur CHURCHILL dans le verre. Les Pilules [illegible] AVIS. Les seuls véritables [illegible] H. SWANN—Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez M. LOUIS CASTEL, Pharmacien. A New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183 Broadway.

VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr CH. ALBERT

[illegible] Dépôt à PARIS [illegible] MM. FOUGERA frères, North William street. No 30—NOUVELLE ORLEANS, chez M. L. CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent et en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages prouvent, constatés en France depuis de nombreuses années, ont rendu les *Pilules Dehaut* du seul purgatif souverainement populaire. [illegible] les prendre pendant plusieurs jours de suite sans [illegible] aucun inconvénient dans le traitement des affections [illegible] du sang, *catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc.* [illegible] supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. Boîtes de 2 fr. 50 c et de 5 fr. rue du faubourg St Denis, N. 147.

Dépôts à New-York, chez MM FOUGERA frères, pharmaciens, No 30 North William street, et chez M LEROY, pharmacien, No 771 Broadway, [illegible] Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DÉPÔTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale, et chez Ed. QUILLOT droguiste, 120, rue Royale.

☞ Au détail, dans les principales pharmacies de la Nouvelle Orléans.

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE, A PARIS.

[illegible] MM. BOUILLAUD, BOU[illegible] Tous les pharmaciens [illegible] L. CASTEL, à la Nouvelle Orléans [illegible]

DRAGÉES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

[illegible] pharmacien à la Nouvelle Orléans [illegible]

OFFICIEL.

Lettres non réclamées,

Restant à la Poste, à la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, le 7 oct. 1864.

[illegible]

Timbres d'affranchissement.

[illegible]

Lettres à renvoyer.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1864.

A	
Alasia Fauve	Antoni, Dr pr Clara Whaler
Aus...d. E. g Martin	Auguste, Mme, rue Kerlerec
B	
Beaulieu, Mme M	Bertrand, Frédéric
Berthet, P	Bertau, P
Blanc, Joseph	Blanc, Dr Joachim
Boyhl, Wm	Bonville, Louis
Bernard, Gertrude	Bonde, J H pour Kerner
Bernard, Gilbert	Boile, P
Bonaud, A	Bolland, Jean
Bertrand, Pierre	Brout, Didier
Berthomieux, Eugène	Boutens, M
Berthochamps, E pour Roche, Isabelle	Beaumont, Du plat
Bergeron, Dubigé	Bourgeat, Emma
	Bellune, Mary
	Baillon, Joseph
C	
Chassagne, Joseph	Chateau, Mme rue Française
Cassard, E	Camus, Félix
Centeuil, Michel	Cecile, Adolphe
Camembon, Casimir	Gonthiere, Vve S
Carbonde, Joseph	Cima, Mme Joe
Caro, Pierre	Cornelie, Cha
Cartounne, Aug	Conse, G. D
Conrard, Savario	Couronneau, F R
Caroset, A	Cosimo, Orestio
Chaubet, Jean	Corte, Jean
Casterie, Jean	Costa, Alexandre
Cauto, Cayt. P	Colletier, Mme pour Frank Kerr
Caubourg, E	
Catoit, Cle pour Mme L. A Troncais	
D	
D'Aquin, Mme Ad	Dubois, Paul Emile
Darby & Trenouslet	Dubreuil, Ossemme
Del Nodal, Tacinto	Davis, Conrad
De l'Or	Dufresne, Augèle
De Cèlo, Martha	Dubois, C, rue Hôpital
Debrieux & Groebel	Duberry, Pierre
De Morigay, Mme Gustave	Durel, Valsin
De Macarty, E	Dupuy, G
De Bouchel, Victor	Dupart, John
Demont, Mary	Durand, Eugène
Dilan, S	
E	
Estava, Nicolas	Eugène, rue Levée
Escoi, Liveaudais	
F	
François, Pierre	Fréale, A
Favre Exchange Alley	Fortenne, Joséphine
Ferrandou, Mme V	Fabian, Jean
Fiore, Mme F G	Fournier, Mme
Ferrau, J A	Fourmont, Jean
Ferrant, Joseph	
G	
Gaspard, Amélie	Giglio, Giovani
Garnier, Victor	Gomes, M
Gaillard, Mme Albert	Godat, Joséphine
Geler, Ju B	Gaëtin, Mme Ovide
Gentile, Cosimo	Ghérin, E
H	
Herbert, Ferdinand	Heude, V
J	
Jotre, José	Josta, Félix
Joseph, Ida	
K	
Kurndorffer Guide, pour G U Morton	Kievens, François
L	
Lanaux, pr J V Cottrell	Lanaux T, pour Marie Hayden
Laurence, Dr Henry	Laffitte, J B
Laforgue, Gabriel	Lacassagne, Evélina
Labarre, P	Lagoussé, rue Hôpital
Landreaux, Frédéric	Laucoursera, Arno
Leuve, Uger	Lennard, F
Laplanche, Paul	Leorey, Joseph
Lacroix, F	
Longue & Bennett	
M	
Magne, J.	Mirscffet, A
Maitre, Mme Gustave	Millar, John
Massou, Michel	Monier, Clémence
Mattle, Arthur	Moitot, Pierre
Martin, P G Eugène	Montcout, Ferdinand
Marino, Manuel	Moulin, Mme Marie
Mercier, Paul	Melonguet, B
Melville, Virginie	
N	
Nicot, Philomène	Noudré, Mrs E
Norra, J	
O	
Oustalet, Etienne	
P	
Parent, Hanner	Picard, A
Prat, Bonaventure	Pignon, Augustine
Piatmont J, pour A Deloué	Pindhard, W M
Petit, pour Mme Miller	Pretaous, Alex
Piron, Mrs C A	Pezevich Mirolo, pour M Zeon
Pelletier, J C	Porterie, L
Pottier, Napoléon	Pouillaier, Sarah
Pecore, A	Porchis, Sophie
Q	
Quétant, François	
R	
Remy, Hyacinthe	Roux
Rousselot, B	Rodrigues Lazar
Roubien, Mme O	Rester, Chs
S	
Saucier, Arthur	Sire, Mathieu
Saloy, Bertrand	Sotretti, Rachel
St. Cyr, Mrs V	Sommeiraile, Jean Lavigne
Seghers, Julien	Soileau, Mme, rue St-Pierre
Stanis, Andrea	Soppio, Carmélite
Séjour, Modeste	
T	
Trichard, Mrs J	Turpin, Mrs Che
Touffet, capt du Chatillon	
V	
Videau, Louis	Vidal, Marthe S
Valerie, Maria	Vignaud, Vve L
Venot, Joséphine	Valle, Antonio
Verdier, Joséphine	Verneau, Sheldon Mme
W	
Willies Mme, Vve Henry	

INITIALES.

Le Président des Disciples de Bérenger.

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

R. K. HOWELL

A repris l'exercice de sa profession d'avocat.
BUREAU, No 48, rue du Camp.
RESIDENCE, No 119, rue Royale.
6oct—3

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 205......., Rue de Chartres......205, Entre Ste-Anne et Dumaine.

SPECTACLES.

CONCERT SACRÉ—Donné sous la direction du Prof. O. M. LOENING, au THEATRE DE L'OPERA,

Mardi, 11 octobre courant.

LE GRAND ORATORIO

DE LA

CRÉATION,

DE Jos. HAYDN,

sera exécuté par un grand nombre de dames et de messieurs amateurs [à la plupart membres des choeurs de différentes Eglises] qui ont généreusement offert leur concours, et par un orchestre complet composé des artistes et des amateurs les plus distingués de cette ville.

On peut retenir des billets et des places au Théâtre de l'Opéra, et au magasin de musique de M. L. Grunewald, rue de Chartres No 46, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

TEMPLE MAÇONNIQUE.

PANORAMA DU DOCTEUR BEALE.

GRAND spectacle scénique représentant la CAVE MAMMOTH du Kentucky, LA RIVIÈRE ET LES CHUTES DU NIAGARA, la Rivière de l'Est, NEW YORK et Brooklyn.

Intermède musical et divers chants. LA FAMILLE DES MARIONNETTES.

Tous les soirs à 7 heures et demie, et les JEUDIS et SAMEDIS, à midi, au Temple Maçonnique rue Saint Charles.

POUR NEW YORK

—directement—

Départ DIMANCHE 9 octobre, à [illegible]

Le magnifique steamer bien connu

CREOLE,

commandant John Thompson, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage [illegible]

WARNEKEN & Co agents, rue de [illegible] No. 41

STEAMERS POUR FRANCE, DIRECTEMENT—LA NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS à hélices, de 1re classe, de la Compagnie générale transatlantique entre NEW YORK et le HAVRE.

Les trois premiers magnifiques steamers qu'on a l'intention de mettre sur cette voie favorite pour le Continent sont :

LE WASHINGTON, 3204 tonneaux, force de 900 chevaux.

LE LAFAYETTE, 3204 tonneaux force de 900 chevaux.

L'EUGENIE (à flot) force de 900 chevaux.

LA FRANCE (en voie de construction) force de 900 chevaux.

LE NAPOLEON III (en voie de construction) force de 1100 chevaux.

Jusqu'à ce que la liste soit complète les départs auront lieu tous les mois. Le premier sera celui du

Washington,

Capitaine A. Duchesne.

Du HAVRE, mercredi, 15 juin.

De NEW-YORK, mercredi 6 juillet.

Prix du passage, y compris le vin de table.

Du Havre à New York

1res chambres........................	700 f.
2e do	[illegible] f.

De New York au Havre :

1res chambres........................	$ 135
2e do	$70 ou $80

Payables en or ou son équivalent en monnaie courante des Etats-Unis. SOINS DE MEDECIN GRATIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE MAKENZIE, Agent,
No 7 Broadway New York,
ou à J. M. COURTENAY
1 juillet—les wed 35 rue Carondelet.

POUR TAMPICO—Le bel et fin voilier américain OLIVE & BREEZE [illegible] F. FERNANDEZ & Co. [illegible]

POUR MATAMOROS—Le magnifique HENRY TRAVERS [illegible] S. CLAVEL & CO. No 77, rue des Magasins

POUR TAMPICO [illegible] CIRELLO [illegible] J. JOUBLANC

POUR BELIZE, HONDURAS—La belle goélette GOLDEN FLEECE [illegible] FERNANDEZ & CO.

POUR LA HAVANE [illegible] AVENDANO FRERES

POUR MATAMOROS—[illegible] J. JOUBLANC

POUR MATAMOROS—CARCELL ET LE GUILET [illegible] FERNANDEZ & Co.

POUR MATAMOROS [illegible] N. A. LLAMBIAS

POUR MATAMOROS [illegible] J. JOUBLANC

☞ [illegible]

POUR LE HAVRE—Le bel et fin barque LEVERRIER [illegible] COUTURIE BROS.

Paquebot régulier—Ligne du Golfe—Pour MATAMOROS—La belle barque anglaise LOLA [illegible] FERNANDEZ & Co

POUR MATAMOROS—Départ immédiat—Le bel [illegible] W. A. BUDDENDORFF

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe—POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise HARRIET WOOD [illegible] S. FERNANDEZ & Co. rue de la Vieille Levée No 125

21 sept

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur.
Salle d'encan, rue de Chartres, No 36

VENDREDI, 7 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Alpacas et mérinos noirs et en couleur, mousselines noires Sicilienne, mousselines et barèges brodés, flanelles Opéra et imprimées, flanelles rouges, bleues, jaunes blanches [illegible] drap, gants, [illegible] et dentelles, Nubias, Sontags, couvertures de table, [illegible] à draps, indiennes [illegible] jeans, bonneterie, mouchoirs, [illegible] gants, Zouaves et chemises [illegible].

20 lots de vêtements de choix

50 lots de chapeaux nouveaux genres.

7 oct

Vin rouge de Bordeaux, cognac, eau-de-vie, moutarde, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, huit octobre, à 11 heures du matin, pour cause de liquidation, au magasin de l'importateur, W. H. Vredenburgh, rue de la Vieille Levée, No 36, les articles suivants—

60 barriques vin rouge de Bordeaux, pour familles,
221 caisses do do St Julien Médoc,
10 do Leoville Merlon, qualité supérieure,
150 caisses cognac, marque O. Gibert, grades et quantités diverses,
60 caisses vieux cognac Louis LeBerton, 1805,
25 caisses moutarde, fraîche de Bordeaux,
3 pipes vieux Madère [illegible] supérieur,
[illegible]
[illegible] Chocolat Lecoultre,
[illegible] pipes vin d'Oporto.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 7oct

Bottes, Souliers, Chapeaux, Habillements, Marchandises sèches.

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'Encan, 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Souliers bottes, souliers, chapeaux.

—Aussi—

Habillements, chemises blanches, chemises en flanelle, &c.

—Aussi—

150 lots marchandises sèches.

Conditions : à vendre. 7oct

Meubles—Meubles

PAR J. B. CHOMAT, encanteur,

Bureau, [illegible] Passage de la Bourse et Conti.

IL sera vendu, vendredi, 7 octobre 1864, à dix heures et demie A. M. à son bureau, encoignure Passage de la Bourse et Conti, les articles suivants, savoir—

[illegible] tables, bois de lit, etc. et une quantité d'autres articles.

Conditions—comptant. 7 oct

Marchandises sèches, tasses et soucoupes en porcelaine de Limoges, souliers, bas, etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

RENÉ GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI prochain, huit courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à sa salle d'encan, encoignure St Louis et Chartres—

[illegible] douzaines tasses et [illegible] en porcelaine de Limoges, et après, un assortiment général de marchandises sèches, souliers, bas, etc.

7oct

Meubles, installations, objets d'art, comptoirs, vitrières, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ, Encanteur

LUNDI prochain, 10 courant, à 10 heures du matin il sera vendu au No 128 rue Royale, entre St Louis et Toulouse—

Un lot de meubles en acajou, et en noyer, installations de magasin, comptoirs, vitrières, objets d'art, tableaux des premiers maîtres, &c—Aussi, un PIANO en acajou.

Conditions—comptant, en billets des E. U. 7oct

Magnifiques meubles de salon en acajou, peintures à l'huile des premiers maîtres, pendules, tapis, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

RENÉ GUTIERREZ, encanteur.

MERCREDI prochain, 12 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à la cour d'une maison rue Magnolia, entre St Charles et Nayades—

Tous les meubles de la dite maison consistant en pareils de salons en acajou, divans, fauteuils, tables, desserte, sideboards, tables à ouvrage, tables à dessert, Tapis de Bruxelles et velours, pendules et pots à fleurs, vases français de grande dimension, tableaux, lits, fauteuils, [illegible] matelas, [illegible]

—Aussi—

Un magnifique piano à queue de la manufacture de J. Pleyel, [illegible] et de plus petits.

Les meubles pourront être examinés un jour avant la vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 7oct

PAR McCERREN & LANDRY.

LE sera vendu, samedi, 8 octobre, à 11 heures du matin, dans la cour de l'encanteur, Conti et Passage de la Bourse, [illegible] un [illegible] paire de [illegible] ayant des meubles, un mobilier, [illegible] et de bois de rose—Egalement, deux pianos à queue en bon ordre, [illegible]

Conditions—Comptant.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jean Marie Descomet—No 20627

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné à tous les créanciers de la succession ainsi qu'à toutes autres personnes intéressées, de faire opposition, dans les dix jours à partir de la présente publication, au compte présenté par l'administrateur de la succession, pour être [illegible] approuvé et homologué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. MOREL,
Député Greffier

7 oct

Rosalie Michel, femme de Nathan Kern, contre son mari—No 20675.

ETAT DE LA LOUISIANE—Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans—[illegible] septembre 1864 [illegible]

John W. Thomas, Juge.
Extrait des minutes,
A. MOREL,
Dep. Greffier

Succession de Joseph Aymami.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la susdite succession sont priées de les présenter dans les dix jours [illegible] à l'étude de [illegible], No 28 [illegible]

ARTHUR SAUCIER,
Avocat de la succession, Passage de la Bourse, No 28.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Département Exécutif.

Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1864.

Attendu que Thomas Fe..ee a été récemment accusé par Thomas Fulton du meurtre de William Glover dans la paroisse d'Orléans [illegible] le dit Thomas Fulton [illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 26 septembre A. D. 1864 et la 89e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

MICHAEL HAHN,
Par le Gouverneur,

S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat.

26sep—3m

AVIS.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque française LEVERRIER, arrivée de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.

23 sept—2 oct—3 pa

CHANGEMENT DE LOCAL.

Et ouverture de marchandises fraîches importées

ET DES DERNIERS GENRES.

Grand stock de marchandises

EN DOUANE,

Convenables pour le marché du Mexique.

MARBURG & FOSTER

ONT transporté leur stock du No 20 de la rue de Chartres au No 46 de la RUE DE CHARTRES, entre les rues Douane et Bienville, AU PREMIER, et ils ouvrent en ce moment leurs marchandises fraîches importées, pour l'automne—SOIERIES, VELOURS, LAINES, et un grand assortiment d'articles en laine, COTON et TOILE et de BONNETERIE française, anglaise, allemande et suisse.

Ils invitent leurs amis et leurs clients à venir examiner leur stock et à leur continuer leur bienveillant patronage.

21 sep—15f

Avis aux contribuables de la ville.

LE Bureau des Surintendants d'Assessement se réunira, à l'Hôtel de Ville, salle No 15, à midi, LES LUNDIS 3, 10, 17, 24 et 31 octobre courant, pour revoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les réclamations des personnes qui auraient des motifs de se plaindre, après que les tableaux auront été exposés par le Bureau des Assesseurs, pour être examinés et rectifiés.

Le soussigné se trouvera dans la susdite salle, tous les jours, de neuf heures du matin à deux heures de l'après midi, pendant trente jours, à partir du 1er courant, afin de montrer les tableaux et recevoir les demandes qui pourraient être adressées au Bureau.

E. L. MERCIER,
Secrétaire du Bureau des Surintendants d'Assessement.

1oct—au 31oct.

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assessement de l'Etat, No 111 (au premier), Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, de 10 heures à midi.

JOHN T. DUFOUR.

VENTES A L'ENCAN.

—*Jolie propriété dans le 1er District*—

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu, samedi, 8 octobre 1864 à midi précis, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre avec [illegible] dans le 1er District de cette ville, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, entre les rues Girod et Julia, ensemble [illegible] chambres galerie et tout couvert en ardoises, [illegible] citerne, &c. Le Bâtisse à un bon état de [illegible]

Conditions—comptant. 7oct

VACHERIE! VACHERIE!

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, coin de Bienville.

IL sera vendu, MARDI, onze octobre 1864, à 11 heures du matin, encoignure Bons Enfants et Hancock, près des Casernes—

16 belles VACHES LAITIERES fraîches en lait,
2 CHEVAUX,
1 MULE,
1 CHARRETTE A LAIT.

La clientèle, les bidons et les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $200, comptant; et au-dessus à un crédit de [illegible] mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

7oct—[illegible]

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu, mardi 11 octobre 1864 à onze heures du matin, à la Promenade Carondelet No 111, entre les rues Claiborne et Robertson—

Un lot de meubles [illegible]
[illegible]
Un lot d'outils à [illegible]
[illegible]
Un piano, dimensions [illegible]
Un pony arabe de [illegible] transportée.
Conditions—comptant. 7oct

Huiles d'olives, Conichons et Olives.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 8 octobre, à 11 heures du matin, au magasin No 87 de la rue des Magasins, [illegible] —
[illegible] Salad oil [illegible]
[illegible] caisses do [illegible] cornichons
[illegible] do olives [illegible] de France,
[illegible] do cornichons de France,
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 7oct

Sel—Sel—Sel.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI vendredi, 7 octobre, à onze heures du matin dans la rue Ste Louise [illegible] entre les rues Dufossat et Joseph, [illegible] sacs de sel, plus ou moins, avarié par le feu et l'eau.

Conditions—comptant en billets du Trésor. 7oct

VENTES JUDICIAIRES.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands vs. Françoise Marquez jr.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 11,577—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Six Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI huit de novembre 1864, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique au plus offrant de la propriété ci-dessous décrite—

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, [illegible] rue Esplanade, dans l'îlot des rues Claiborne, Miro, Quatre et Cilon, suivant plan [illegible] Burgi, arpenteur, en date du 10 de mars 1842.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : le No. Quatre mesure trente pieds de face à la rue de l'Esplanade et au Chemin du Bayou, sur cent vingt pieds de profondeur; et le No Cinq mesure trente pieds de face à la rue de l'Esplanade et au Chemin du Bayou, sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acte d'achat qu'il en a fait de John Pemberton, par acte passé par-devant Charles E. Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 février 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif.

7 oct—15 29 31 8 nov

Succession de feu Amadée Landry, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 19,780—En vertu d'un ordre de vente [illegible] septembre 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi quinze d'octobre 1864, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique au plus offrant, [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu John Charles P. Wederstrandt

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—[illegible] En vertu d'un ordre de vente [illegible] juillet 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible] à la vente publique au plus offrant de la propriété ci-dessous décrite et adjudication des biens [illegible] savoir—

1o—DOUZE (12) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible] portant le No 70.

2o—DOUZE (12) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible]

3o—TRENTE UNE (31) ACTIONS du fonds capital [illegible]

4o—DIX (10) ACTIONS du fonds capital [illegible]

5o—SEPT (7) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible]

6o—TRENTE TROIS (33) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible]

7o—VINGT CINQ (25) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible]

8o—QUARANTE (40) ACTIONS du fonds capital de la Banque [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue Mary B Harvey, décédée.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible] septembre 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, [illegible] 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible] à la vente publique au plus offrant de la propriété ci-dessous décrite, savoir—

1o—Un terrain situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau et Tchoupitoulas [illegible]

2o—Un autre terrain situé dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Laurel, Washington, Sixième et Live Oak [illegible]

3o—Un terrain situé dans la Paroisse de Jefferson, sur cet Etat, sur la rue ou le chemin faisant face au fleuve Mississipi, et faisant partie de l'habitation de F. Vosui Lalaurie. Le dit terrain fait partie d'un plan gros dressé par le [illegible] P. Labarre, ci-devant notaire public à la Nouvelle-Orléans [illegible]

4o—Un terrain situé dans la ville et la paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'îlot No sept, borné par la rue Laurel, l'Avenue Napoléon et les rues Jersey et Berlin [illegible]

5o—Plusieurs réclamations ou engagements.

6o—Un lot d'argenterie, de couteaux de table, à déduire.

Le tout suivant inventaire déposé au greffe de la susdite.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des E. U.

ALFRED SHAW,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 sept—oct7,15,22,31

Ernest H. Lameyer vs Louis Crois.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 13,008—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, 7 d'octobre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique au plus offrant de la propriété ci-dessous décrite, savoir—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant, le dit terrain, mesure anglaise, trente deux pieds un pouce de face à la rue St-Louis, sur trente neuf pieds six pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (No 130 St Louis) consistant en maison, cuisine et écurie toutes en briques, maintenant louées à un marchand de charbon et de bois. La dite propriété est bornée du côté de la rue Dauphine par la propriété autrefois appartenant à la veuve Hartbolt, et du côté de la rue Bourgogne par celle autrefois appartenant à M. Gilly, [illegible]

Le tout conformément à un plan particulier dressé par Joseph Pille, ingénieur civil, daté du 16 d'avril 1861.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve Frédérick Eschabbe, par acte au passé [illegible] Victor Fluxus, notaire public en cette ville, en date du 6 d'avril 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Sept—8 14,30,7oct

L. BOUDRO,

SALON DE CRÈMES ET LUNCH POUR DAMES.

COIN CANAL & CARONDELET

ML. BOUDRO a l'honneur d'informer les Dames et ses nombreux CLIENTS en général, qu'ayant terminé les magnifiques réparations faites pour le salon il ouvrira SAMEDI PROCHAIN, 8 octobre, son salon de Lunch pour les Dames et Messieurs.

Comme toujours, toutes les délicatesses que la saison pourra offrir, aussi des HUITRES, SOUPES AUX HUITRES, PLATS CHAUDS ET FROIDS, du CAFÉ, du CHOCOLAT, &c, &c, &c, seront prêts à toute heure du jour.

Les ORDRES pour DINERS, SOUPERS, NOCES et SOIRÉES seront reçus comme de coutume, et le plus grand soin et la plus grande exactitude seront portés pour donner satisfaction aux personnes qui honoreront M. BOUDRO de leur confiance.

Pour la commodité des familles et du public, M. Boudro tiendra ses salons ouverts APRÈS LA FERMETURE DES THEATRES.

Un grand et bel assortiment de BONBONS FRANÇAIS, de BOITES DE GOUT CARTONNAGES, CORNETS, &c, sera prochainement reçu, directement de France, et avis en sera donné aux DAMES, à la réception.

7oct—6f.

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT.

100 .... RUE DE CHARTRES 100

VIENT de recevoir, par les derniers arrivages du Nord, une variété complète de PAPIERS PEINTS de tous genres, depuis les papiers ordinaires à 15 CENTS le rouleau jusqu'aux tentures de luxe, satinés, veloutés, dorés, &c.

"STAMPING GOLD PAPER."

Ces papiers, pour être vendus rapidement, seront offerts à des prix tellement modérés que l'achat en sera irrésistible.

☞ Voir, pour plus de sûreté, au magasin de papier peint de

H. HABERT,
100, Rue de Chartres, 100.

5oct—1m

LE Dr A. HENRY

SE met respectueusement à la disposition des malades de cette ville.

DOCTEUR DE L'ECOLE SPÉCIALE DE PARIS, &c, &c.—Ex-interne des hôpitaux militaires de France, ex-médecin titulaire de l'armée française, en France et en Afrique, ex-coopérateur aux travaux d'anatomie pathologique en Algérie, et détaché, pendant cinq années, aux hôpitaux pour études scientifiques spéciales des maladies des climats chauds. Ex-médecin de pratique médicale dans différentes parties du Monde.—Et ceci déjà, indiqué, ci-dessus, il fait à ajouter : l'Hindoustan, certaines régions océaniques et la LOUISIANE, à Opelousas, durant ces huit dernières années.

RÉSIDENCE—Rue des Remparts No 94, entre Conti et St Louis, à côté du Temple israélite.

CABINET DE CONSULTATION, ouvert tous les jours, de midi à 2 heures, et de 6 à 7 heures du soir.

6 oct—1m

AVIS.

LES personnes qui ont des relations de commerce avec Mme Burgard ci-devant veuve Breuchle, sont prévenues que le soussigné est maintenant son seul agent et que toutes les procurations qu'il avait données ont été révoquées.

J. BURGARD.

Nouvelle Orléans 4 octobre 1864. 5 oct—3

Etat de Cigares.

CIGAR STAND (état de cigares) A LOUER à des installations à vendre. S'adresser à la buvette du café "Olive Branch", rue Front, No 79, près la rue Lafayette.

5oct—3f

INSTALLATIONS DE CAFÉ.

ON offre à vendre à l'amiable, d'ici au 15 du courant, les installations d'un café situé à Alger, au coin des rues Olivier et Patterson. S'adresser sur les lieux.

4oct—au 15

Changement de magasin.

LES soussignés annoncent respectueusement au public qu'ils ont transporté leur magasin du No 31 de la rue de la Douane au No 22 de la rue des Magasins, où ils seront toujours un grand choix de BOTTES et de SOULIERS de toute espèce.

EVERETT LANE.
ROBT. S. AUCOIN.

Nlle-Orléans, 3 octobre 1864.

4oct—12

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS est transféré du No 26 au No 32 de la rue de Chartres.

1 oct—3m

MME VOISIN informe respectueusement sa clientèle, que les travaux de sa maison n'étant pas entièrement terminés, un avis ultérieur en indiquera l'ouverture définitive avec un assortiment complet de NOUVEAUTÉS PARISIENNES.

4 oct—10

AVIS.

LES personnes qui doivent à l'ancienne maison GIQUEL & JAMISON sont priées d'avoir à régler leurs comptes d'ici au premier novembre prochain, date à l'époque de laquelle, ils seront remis à leur avocat, pour en opérer la collecte.

GIQUEL & JAMISON, en liquidation,
128, rue du Canal.

Déballage d'articles pour Modistes

Wm. DAUPHIN,

66, rue de la Douane,

VIENT de recevoir par les derniers steamers et déballe en ce moment un nouveau stock de FLEURS, CHAPEAUX, RUBANS, RUCHES, PLUMES, etc, etc, qu'il vendra aux prix les plus réduits de la place. Il invite respectueusement sa clientèle et les modistes en général à venir visiter ses marchandises, et leur rappelle qu'il en reçoit de nouvelles par chaque steamer.

1er oct—1m

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NÉGOCIANT COMMISSIONAIRE,

No 92, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti.

16 sept—1m

Demande d'un commis pharmacien.

UN commis pharmacien parlant le français et l'anglais trouvera une bonne place, en s'adressant au bureau de l'ABEILLE. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

2oct—12f

Divers en magasin.

10 barils vin Catawba,
20 barils Bourbon Whisky,
50 do cognac imitation,
20 barriques vin Barsac,
6 do do vin St. Julien,
16 do do vin St. Estèphe,
200 caisses Bitters Chs. Farre,
50 do do de Cabinet do
50 do Imperial do

A vendre par
2oct—6f

J. J. HERR,
175 rue Commune.

VINS ROUGE ET BLANC.

EN débarquement du navire français le "Leverrier" capitaine Goutret, de Bordeaux—

30 barriques vin rouge Montferrand, D & G.
32 do vin blanc Sauternes do
60 demi-barriques do do do
162 caisses de 12 bouteilles do do
935 do vin rouge Lion's Brand, St-Julien,
77 do do bouché à l'émeri, Lafitte, de P F Yquem
26 do do do Latour,
12 do do do Larose,
242 do do St-Estèphe,
12 barriques vin rouge Montferrand.

A vendre par les soussignés, au drawback et en magasin.

22 sept—15f

OSCAR BERCIER & Co.
No 17, rue St Louis

SANGSUES SUÉDOISES

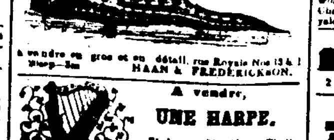

à vendre en gros et en détail, rue Royale No 13 & 1 [illegible]

HAAN & FREDERICKSON.

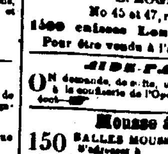

A vendre,

UNE HARPE.

S'adresser No 196, rue Thalie
2 sept—1m

LONDON & DOCK BRANDY.

E. ROGER & CO,

No 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

1500 caisses London Dock Brandy,

Pour être vendu à l'amiable.

AIDE-PATISSIER.

ON demande, de suite, un homme pour aide-pâtissier à la confiserie de l'Opéra.

J. SIMBERT.

Mousse à vendre.

150 BALLES MOUSSE NOIRE, à Gretna.
S'adresser à
Geo HILDENBRAND.

Leçons d'escrime.

J. B. SOUILLARD, professeur d'escrime, et J. BRUN professeur de contre-pointe, ont l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des leçons, que leur salle est toujours au No 112, Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, au 1er.

4oct—1m

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE pour les détails [illegible]

AVIS.

A LOUER, une MAISON à deux étages et varangue, ayant un magnifique salon, deux chambres au premier et deux chambres au second, et quatre chambres de couchage, cave, waterworks, &c, &c, située rue Esplanade, entre Royale et Chartres. S'adresser au coin des rues St-Pierre et Royale, au magasin de bijouterie.

27 sept

A VENDRE

Une bonne résidence située dans la rue du Quartier, entre les rues Rempart et St-Claude.

S'adresser à H. Gourgues, rue de l'Union No 12.

2 sept

Maquereaux,

En débarquement de l'Arnold—
50 barils Maquereaux,
50 barils HARENGS.

A vendre par
2 oct—6f

J. J. HERR,
175, Commune.

Changement de domicile.

LE Dr ALFUENTE a transféré son domicile à son ancienne demeure, 219, rue Bourgogne, entre Dumaine et St Philippe.

3 oct—1m

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris

OFFRE, respectueusement, ses services au public de la Nouvelle-Orléans.

DOMICILE—115, rue Royale, entre St Louis et Toulouse, chez le Dr LAMBERT.

CONSULTATIONS—de 11 heures à midi.

15 août—3 m

Cabinet de Consultation.

LE DOCTEUR HUARD, de la Faculté de Paris, a établi un CABINET DE CONSULTATION, au No 87 de la rue DAUPHINE, entre Bienville et Conti, où il se tiendra, tous les jours, de 11 heures à 1 heure.

Domicile : 115 rue Royale 15sept—1m

Dr. F. FORMENTO Jr.,

CHIRURGIEN des armées Franco-Sarde pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Membre des Sociétés de Médecine Italienne et Portugaise. Résidence, rue des [illegible]

C. JAUBERT & CO.

Ont transféré leur magasin du No 42 au No 20, rue de Chartres, entre Douane et Canal.

Ils annoncent à leurs clients et au public, qu'ils reçoivent, dans le moment, un joli stock de

MARCHANDISES D'AUTOMNE,

qu'ils vendent à

PETIT PROFIT.